

Le mercredi 17 octobre à 19h15
Salle Henri Cartan à l'ENS, 45 rue d'Ulm

Les savants et les politiques

Séminaires
PSL CEDRE
ENS-EHESS-EPHE

Citoyenneté, souveraineté, migrations :
penser les droits des migrants

Serge Slama, professeur de droit public à l'Université de Grenoble-Alpes, membre du comité de rédaction de la *Revue des droits de l'homme*

Aurélien Taché, député LREM de la Xe circonscription du Val d'Oise et auteur d'un rapport sur l'intégration.



Citoyenneté, souveraineté, migrations : penser les droits des migrants

Une conférence du séminaire annuel *Les Savants et les Politiques* du Centre européen des études républicaines (CEDRE)

La loi Asile et Immigration a été adoptée au parlement et promulguée, non sans avoir suscité de très vifs débats. Elle s'inscrit dans une longue série de lois réglementant l'accès au territoire et à la citoyenneté des non-nationaux, dont le but est d'encadrer l'arrivée de migrants en Europe et de répondre aux défis qu'elle soulève. Mais ce travail législatif laisse en partie sans réponse des questions essentielles, qui touchent notamment aux questions de la citoyenneté et de la nationalité, des droits de l'homme et des droits des migrants.

Depuis la conception de la citoyenneté donnée par Révolution française – qui se passait de toute référence à une origine ou une nationalité – le statut de citoyen qui ouvre à la protection de la loi a fini par être juxtaposé avec l'idée de nationalité et les droits des individus garantis dans un cadre territorial précis. Cette situation n'est plus : non seulement parce que la Déclaration universelle des droits de l'Homme brise le lien entre citoyenneté et nationalité et interdit en théorie aux États de discriminer les individus en fonction de leur nationalité, mais parce que l'ampleur et la complexité du phénomène migratoire vient poser de nouvelles questions aux États.

On peut en prendre pour exemple les ébauches de citoyenneté européenne, autorisant les ressortissants européens à voter et à se présenter aux élections locales. Pourtant, il est difficile aujourd'hui de définir ces droits, puisque leurs sources sont multiples, à la fois nationales et internationales, et que leur force juridique varie en fonction des institutions qui les mettent en œuvre.

La définition des droits des migrants remet donc au centre des interrogations les droits économiques, sociaux et politiques dont chaque être humain pourrait se prévaloir, en dehors d'une citoyenneté qui est aujourd'hui essentiellement liée à l'État et avec lui à l'obtention de la nationalité.

Il est donc urgent de forger des outils intellectuels pour mieux comprendre le rapport des migrants à la citoyenneté, afin de sortir des cadres de débats prédéfinis et de la répétition des mêmes vérités tronquées dans lequel le débat public s'enferme trop souvent.

Contact et Organisation :

cedre.univ-psl.fr
cedre@univ-psl.fr

Responsable
Olivier Christin, directeur du CEDRE

Coordinateurs
Jérémie Ferrer-Bartomeu
Nicolas Iommi Amunategui

Organisation et communication
Olivier Demoures
odemoures@gmail.com

Avec la participation de l'association *Débattre en Sorbonne*